



OGEC Ecole Saint Hugues

18 Av. Louis Gerin

38580 ALLEVARD

Tel : 04 76 45 14 21 / 09 73 54 25 43

Fax : 09 78 54 25 43

contact@ecolesainthugues.net

<http://www.ecolesainthugues.net>

Allevard, le 10 juillet 2014

TRES IMPORTANT

Objet : Nous avons impérativement besoin de votre réponse au questionnaire joint pour aider au financement public de l'école

Chers parents,

Notre école a conclu un contrat d'association avec l'Etat et participe donc au service public de l'enseignement. Elle doit de ce fait bénéficier de financements publics afin de permettre à chaque famille d'exercer pleinement son libre choix en matière d'enseignement.

Jusqu'à présent le versement d'une contribution financière n'était obligatoire que pour la seule commune de l'école et pour les seuls élèves domiciliés sur cette commune.

Aujourd'hui la loi Carle a ajouté l'obligation de financement des écoles sous contrat d'association par les communes de résidence de leurs élèves, dans des cas suivants :

1. lorsque votre commune de résidence (domicile) ne dispose pas des capacités d'accueil (pas de place dans ses écoles publiques ou pas d'école publique);
2. lorsque la scolarisation de l'élève dans une autre commune trouve son origine dans des horaires inadaptés à vos obligations professionnelles ou l'absence de services de restauration et de garde des enfants par la commune ;
3. lorsque la scolarisation de l'élève dans une autre commune trouve son origine dans l'inscription d'un frère ou d'une sœur dans la même commune ;
4. lorsque la scolarisation de l'élève dans une autre commune trouve son origine dans des raisons médicales.

Grâce à votre réponse à l'enquête jointe, nous pourrons déterminer si votre (vos) enfants rempli(ssent) une des conditions pour que nous obtenions le versement du forfait communal par la commune de votre domicile. Nous vous prions de nous le retourner pour le 2 septembre.

Dans cette attente, nous vous remercions de la confiance que vous accordez à notre établissement et nous vous prions de croire, chers parents, en l'expression de nos salutations distinguées.

La présidente d'OGEC
Fabienne Hackett

Le Chef d'établissement
Brigitte Deleuze

La présidente d'APEL
Anne-Claire Delay Besse

**ENQUETE SUR LES ELEVES DES COMMUNES DE DOMICILE DE L'ECOLE
ST HUGUES A ALLEVARD
A REMETTRE AVANT LE 2 SEPTEMBRE 2014**

Enfants scolarisés dans cette école :

N°	Nom	Prénom	Classe
1			
2			
3			
4			
5			

Commune où vous êtes domicilié :

.....

1 - Votre Commune a-t-elle une école publique ? OUI NON

Si OUI, l'inscription d'un de ces enfants a-t-elle été refusée dans l'école publique ? OUI NON

2 - Si l'inscription de votre (vos) enfant(s) est-elle liée à vos obligations professionnelles (des 2 parents):

Cela est-il dû au fait que la Commune de votre domicile n'assure pas la restauration et/ou la garderie ?

OUI NON

Si la commune de votre domicile assure la garderie, les horaires sont-ils compatibles avec vos obligations professionnelles ? (ex. fermeture garderie école 17 h 30, fin de journée de travail des deux parents postérieur à cet horaire ou horaire de fin de journée ne permettant pas en fonction des déplacements d'arriver à l'école à 17h 30)

OUI NON

3- Avez-vous des enfants inscrits dans un autre établissement scolaire (école, collège ou lycée) de la commune de (commune d'implantation de l'école) ?

OUI NON

Si OUI dans quel établissement ?

Pourquoi :

Pour raison médicale : OUI NON

Pour un problème de capacité d'accueil de l'école de votre commune de résidence (absence d'école ou obligations professionnelles) :

OUI NON

4- Avez-vous inscrit votre (vos) enfant(s) dans notre école pour une raison médicale (en CLIS notamment) ?

OUI NON

Commentaires nécessaires à la compréhension de vos réponses :

.....
.....
.....